



Consultation N° 9/ 2020

**Elaboration d'un plan de communication du Programme de
Promotion de l'Isolation des Toitures des Logements Individuels**

PROMOISOL

Termes de Référence

lundi 27 juillet 2020

Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Objectif de la mission	3
3. Tâches à réaliser.....	4
4. Livrables attendus	4
5. Durée de la mission.....	5
6. Profil du Consultant.....	5
7. Mode de présentation de l'offre.....	5
8. Evaluation des offres.....	7
9. ANNEXES.....	8

1. Introduction

Au cours des trois dernières décennies, l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) a joué un rôle de leader dans la conception et la mise en œuvre des politiques de promotion de la maîtrise de l'énergie en Tunisie, et ce, à travers plusieurs axes d'intervention :

- La création progressive d'un marché de maîtrise de l'énergie grâce aux divers programmes nationaux qu'elle a mis et continue de mettre en œuvre, aux incitations financières et autres avantages accordés aux activités s'inscrivant dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, et au dispositif réglementaire qu'elle a mis en place pour créer un environnement d'affaires favorable aux investissements dans ce domaine ;
- Le développement de compétences dans le domaine de la maîtrise de l'énergie par le renforcement des capacités et des aptitudes de tous les acteurs concernés (établissements publics, entreprises privées, collectivités locales, experts nationaux, etc.) et le transfert de son savoir-faire avec le concours de programmes de coopération internationale, bilatérale et multilatérale ;
- La diffusion de la culture de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, notamment auprès du grand public et des opérateurs économiques, et ce, à travers des programmes, plans et campagnes de communication et de sensibilisation.

En dépit de ces efforts, qui ont atteint des succès notables dans le domaine de l'efficacité énergétique, le déficit énergétique structurel de la Tunisie s'est largement aggravé à partir de l'année 2011 en raison de la diminution drastique de la production nationale en hydrocarbures et les résultats très limités en termes de développement des énergies renouvelables. Ceci a conduit le gouvernement tunisien à intensifier les efforts en vue d'améliorer l'indépendance énergétique du pays vis-à-vis des énergies fossiles importées (gaz naturel et produits pétroliers) et réduire nettement, par conséquent, son déficit commercial et la lourde charge des subventions énergétiques sur le budget de l'État.

Pour faire face à cette situation critique, il est indispensable de renforcer de l'implantation et la réalisation des programmes nationaux de maîtrise d'énergie avec une priorité aux secteurs les plus consommateurs d'énergie.

Le secteur résidentiel est l'un des principaux secteurs consommateur d'énergie en Tunisie, par conséquent plusieurs programmes et mécanisme sont envisagés afin de réduire sa demande énergétique, à savoir le programme de Promotion de l'Isolation des Toitures des Logements Individuels « PRMOISOL ».

En effet, PROMOISOL est un mécanisme intégré qui vise la promotion de l'isolation thermique des toitures terrasses dans le logement individuel à travers un service clé en main de solution éligible de complexe iso-étanche, assuré par des professionnels habilités (applicateurs et contrôleurs techniques).

Le mécanisme offre aux ménages intéressés un appui financier attractif, sous la forme de primes de crédit, afin de leur faciliter l'accès à l'investissement dans le domaine de l'isolation thermique des toitures (détail en annexe).

Dans le cadre du lancement de ce mécanisme, l'ANME compte élaborer un plan de communication visant la vulgarisation du programme PROMOISOL et l'incitation des ménages à y adhérer.

2. Objectif de la mission

Élaborer un plan de communication étalée sur une période de deux années (24 mois) : Ce plan fera l'objet d'un rapport assorti d'objectifs et de résultats spécifiques à atteindre suite à la mise en œuvre du plan, d'indicateurs pertinents de performance, d'un descriptif, d'un planning détaillé par jalon et d'une estimation budgétaire des actions à entreprendre sur la période d'exécution du plan.

Des actions prioritaires à entreprendre durant la première année seront identifiées en vue d'accélérer la mise en œuvre du plan de communication.

Un atelier de présentation du plan de communication sera organisé en vue de sa validation et son appropriation par l'ensemble des parties prenantes concernées.

3. Tâches à réaliser

La mission objet des présents TdRs doit être réalisée selon une méthodologie participative et en concertation avec les différents acteurs et parties prenantes au programme.

L'entreprise de communication sera ramenée à :

- ✓ Analyser la documentation de référence existante sur le secteur du bâtiment en général et le mécanisme PROMOISOL en particulier.

- ✓ Présenter, lors de la réunion de démarrage, une approche méthodologique avec un plan de travail détaillé et un planning des activités à conduire, et ce, principalement à travers la concertation et l'implication de toutes les parties prenantes ;
- ✓ Modérer un atelier de priorisation des actions de communication élaborés dans le cadre du plan de communication ;
- ✓ Assurer la participation active des parties prenantes et l'animation des réunions de validation des différents livrables de la mission ;
- ✓ Développer une media planning et identifier les produits et canaux de transmission adéquats (communiqués et conférences de presse, éditorial, articles dans les revues spécialisées, interviews, spot TV ou radio, réseaux sociaux, etc...)
- ✓ Proposer pour chaque action un indicateur pertinent de performance visant à assurer un suivi rigoureux et une évaluation pertinente de la mise en œuvre du plan d'action.
- ✓ Elaborer les cahiers des charges des principales activités qui seront confiées à des prestataires de services et agences spécialisées prévu dans le plan de communication

4. Livrables attendus

- Un rapport sur l'analyse de la documentation de référence, sur la méthodologie à appliquer ainsi que la présentation d'un planning actualisé ;
- Un rapport sur le contenu du plan de communication (plan, plan d'action prioritaire, plan média et démarche de suivi et d'évaluation) ;
- Les cahiers de charges des principales activités qui seront confiées à des prestataires de services et agences spécialisées

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de 2 mois (60 jours) ouvrables à partir de la date de notification, hors délais de validation.

6. Profil du Consultant

Le consultant devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire (minimum requis : diplôme de Master ou équivalent) dans l'un ou l'autre des disciplines suivantes : communication, marketing, journalisme, ou équivalent ;
- Références liées à la conception de plans de communication (minimum requis : 3 références avec justificatifs) ;

- Références liées à la conception et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et communication d'influence, d'information ou de communication (minimum requis : une référence) ;
- Les Références liées à la conception et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation/ plans de communication en relation avec la maîtrise de l'énergie ;
- Un minimum d'expérience de 10 ans est requis ;
- Maîtrise de la langue française (écrit et parlé) ;

Grande faculté de communication et aptitude de présentation, animation et concertation.

7. Mode de présentation de l'offre

Le soumissionnaire préparera, obligatoirement, trois (3) exemplaires de la soumission (une seule offre), indiquant clairement sur les exemplaires «Original» et «Copie». En cas de différence entre eux, l'original fera foi.

Les originaux et les copies de l'offre devront être imprimés, paraphés à toutes les pages et signés aux dernières pages par le soumissionnaire ou par son représentant dûment désigné.

Cette autorisation de représentation devra faire l'objet d'une procuration écrite accompagnant l'offre.

L'offre ne devra contenir aucune mention, interligne, rature ou surcharge, sauf ce qui est nécessaire pour corriger les erreurs du soumissionnaire, auquel cas ces corrections seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.

L'offre du soumissionnaire doit être déposée sou pli fermé directement au Bureau d'Ordre Central de l'ANME ou envoyée par poste (Poste recommandée ou rapide poste) à l'adresse suivante :

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie

1, Avenue du Japon – Montplaisir - 1073 Tunis-Belvédère B.P «213 »

La date limite de réception des offres est fixée pour le 11 aout 2020 à 13h (cachet du Bureau d'Ordre Central de l'ANME faisant foi)

Les soumissionnaires sont invités à présenter leurs offres comportant les pièces suivantes :

- a) Un dossier administratif comportant :
 1. L'original des termes de références dûment signé et paraphé sur toutes les pages par le soumissionnaire ;
 2. Les pièces justifiant de son existence légale (immatriculation au RF).
 3. Une attestation d'affiliation à la CNSS;

L'ANME procédera à la vérification de la situation fiscale du soumissionnaire, en cours de validité et qui doit être en règle.

b) Une offre technique comportant :

- 1- Le ou les CV dûment remplis, en indiquant l'expérience dans les domaines spécifiés accompagné par des copies du/des diplôme(s) certifiées conformes à l'original et des justificatifs des références ;
- 2- Note de conception de la méthodologie à adopter pour accomplir la mission.
- 3- Un planning et un chronogramme.

c) Une offre financière en « Dinars Tunisien » comportant le détail des prestations et explicitant le taux journalier de l'expert ainsi que le montant total prévu pour la réalisation des tâches décrites dans les présents TdR.

8. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées, techniquement, sur la base des critères d'évaluation mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Critères	Détail Pondération	Pondération	Note maximale
Niveau académique	Licence	05	15
	Maîtrise	10	
	Master et plus	15	
Expérience professionnelle du consultant en terme de réalisation de plans de communication	Mois de 10 ans	5	15
	Entre 10 et 15 ans	10	
	Plus que 15 ans	15	
Références du consultant dans l'élaboration des plans de communication	Moins de 3 références	0	20
	De 3 à 5 références	10	
	Plus que 10 références	20	
Références en matière de plans de communication en relation avec la maîtrise de l'énergie	10 points par référence avec une note maximale de 30 points.	10 points/ référence	30
Note de compréhension de la	Non conforme	0	20

Critères	Détail Pondération	Pondération	Note maximale
mission	Partiellement conforme	10	
	Conforme	20	
Total			100

- Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique (St). Une proposition sera rejetée au premier stade si elle n'atteint pas un score technique minimal de 60 points sur 100.
- La proposition financière la moins disante (Fm) recevra un score financier (Sf) de 100 points.
- Les scores financiers (Sf) des autres propositions financières seront calculées de la manière suivante : $Sf = 100 \times Fm / F$ (Sf = Score financier ; Fm = Proposition la moins disante ; F = Offre financière)
- Les propositions seront ensuite classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de la pondération (T= 0,7 étant la valeur attribuée à la proposition technique et P = 0,3 la valeur attribuée à la proposition financière), selon la formule suivante :

$$S = St \times T + Sf \times P$$

9. ANNEXES

- Modèle de Soumission.
- Modèle de Curriculum Vitae.
- Modèle de Bordereau des Prix.

Consultation N° 9/2020

Elaboration d'un plan de communication du Programme de Promotion de l'Isolation des Toitures des Logements Individuels PROMOISOL

SOUSSION

- Je soussigné (Nom, prénom et fonction) :

- Agissant en qualité de.....Et pour le compte de :

- Inscrit au Registre de Commerce en date dusous le N°.....

- Affiliée à la CNSS sous le N°.....
Adresse :

Après avoir étudié le dossier de la Consultation N 9/2020 lancée par l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie et ayant pour objet «**Elaboration d'un plan de communication du Programme de Promotion de l'Isolation des Toitures des Logements Individuels PROMOISOL**», je m'engage à :

- 1) Réaliser la mission objet de la consultation conformément aux dispositions administratives prévues par le cahier des charges et aux termes de références et ce avec **un montant total hors Taxe sur la Valeur Ajoutée** de :(montant en toutes lettres)
- 2) Accepter la nature fixe et non révisable des prix du marché,
- 3) Réaliser la mission objet de la consultation dans un délai ne dépassant pas . 6 mois à partir de la date de l'ordre de service,
- 4) Respecter tous les articles du cahier des charges administratives qui constituent une partie du marché,
- 5) Maintenir valable mon offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de réception des offres à savoir jusqu'au (date de validité de l'offre)

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie paye les montants dus selon les dispositions du contrat du marché, par virement pour le compte ouvert au (banque ou poste)
.....sous le N°.....

Fait à :, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Consultation N 9/2020

**Elaboration d'un plan de communication du Programme de Promotion de l'Isolation des
Toitures des Logements Individuels PROMOISOL**

MODELE DE CURRICULUM VITAE

(A REMPLIR)

Etat Civil

Nom :

.....
.....

Prénom :

.....
.....

Date

de

naissance :

.....
.....

Nationalité :

.....
.....

Contacts (tél, fax) et Adresses électroniques

.....
.....
.....
.....

Diplôme :

Etudes

supérieures :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Expériences professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Consultation N 9/2020

Elaboration d'un plan de communication du Programme de Promotion de l'Isolation des Toitures des Logements Individuels PROMOISOL

BORDEREAU DE PRIX

Expert	Prix unitaire HT (DT)	Nbre d'hommes/jour affectés à l'expert	Prix total HT (DT)
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Tâche 1</u> - <u>Tâche 2</u> - <u>Tâche3</u> - <u>...</u> - <u>Tâche n</u> - <u>Autres frais</u> 			
<u>Total en chiffre et en lettre :</u>			

Fait à,le

(Signature et cachet du soumissionnaire)